

CHARTRE QUALITÉ ET PÉDAGOGIE

En tant qu'établissements d'enseignement supérieur de la sous région d'Afrique Centrale, nous sommes engagés à mettre en place au sein de nos institutions respectives une démarche d'amélioration continue afin de garantir la qualité des formations que nous proposons. Nous avons donc décidé de nous approprier les différents référentiels internationaux et de les adapter aux contextes locaux.

Les principaux axes sur lesquels repose cet engagement sont:

→ *le renforcement de la gouvernance de l'établissement en*

- ◆ améliorant régulièrement notre stratégie, notamment, sur les questions de responsabilité sociétale et environnementale, dans le strict respect des prescriptions légales
- ◆ assurant le suivi de la performance de l'institution grâce à des indicateurs clés
- ◆ stimulant la coopération entre institutions par l'échange de bonnes pratiques

→ *le développement du système d'assurance qualité en*

- ◆ inculquant à nos équipes la culture d'amélioration continue
- ◆ formalisant des procédures là où des risques ont été identifiés pour l'institution

→ *la garantie de formations de qualité axées sur l'approche par compétences en*

- ◆ définissant le référentiel de compétences
- ◆ s'assurant de la concordance entre ces compétences et les maquettes pédagogiques définies
- ◆ développant des programmes d'éducation innovants qui visent l'autonomie de l'étudiant

→ *le développement professionnel des enseignants en*

- ◆ renforçant l'usage des outils numériques chez les enseignants
- ◆ améliorant les compétences des enseignants

→ *la garantie de l'employabilité des étudiants à travers l'adéquation de l'enseignement aux besoins des secteurs productifs en*

- ◆ assurant une proximité avec le monde économique
- ◆ encourageant la coopération entre différentes régions du monde à travers des initiatives conjointes